

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PÉVÈLE-CAREMBAUT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION BC_2025_018

OBJET :

COMMISSION 6 -
CULTURE - TOURISME -
SPORTS
SPORTS

*Octroi de subventions
2025 aux clubs sportifs
de haut niveau -
Mérignies Golf*

Présents au vote de la délibération :

Titulaires et suppléants
présents : 29

Procurations : 3

Nombre de votants : 32

L'an deux mille vingt cinq, le dix neuf mai à 18 heures 30, le Bureau Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembaut s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 12 mai 2025, conformément à la loi.

Présents :

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Olivier VERCRUYSSSE, Pascal FROMONT, Anne WAUQUIER, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, José DUHAMEL, Luc MONNET

Ont donné pouvoir :

Cathy POIDEVIN, procuration à Olivier VERCRUYSSSE
Patrick LEMAIRE, procuration à Christian DEVAUX
Jean-Luc LEFEBVRE, procuration à Anne WAUQUIER

Absents excusés :

Sylvain CLEMENT, Thierry BRIDAULT, François-Hubert DESCAMPS, Anne-Sabine PLAYS, Ludovic ROHART, Thierry LAZARO, Alain DUCHESNE, Alain BOS

Secrétaire de Séance : Michel DUPONT

BUREAU COMMUNAUTAIRE du 19 mai 2025

Délibération BC_2025_018

COMMISSION 6 - CULTURE - TOURISME - SPORTS

SPORTS***Octroi de subventions 2025 aux clubs sportifs de haut niveau - Mérignies Golf***

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération CC_2020_115 du Conseil communautaire en date du 16 juillet 2020 relative aux délégations du Conseil communautaire au Bureau communautaire,

Vu la délibération CC_2021_112 du Conseil communautaire en date du 6 avril 2021 relative à la détermination des subventions aux associations,

Vu la délibération CC_2023_318 du Conseil communautaire en date du 18 décembre 2023 relative à l'évolution de la politique d'octroi de subventions aux associations,

Considérant que le Bureau communautaire est compétent pour attribuer des subventions,

Vu l'avis de la Commission 6 - Culture, tourisme et sport lors de sa séance du 25 mars 2025.

Dans le cadre de sa politique sportive, la Communauté de Communes Pévèle Carembault attribue des subventions aux clubs sportifs « de haut niveau ».

Pour 2025, l'Association Sportive de Mérignies Golf a déposé un dossier de demande de subvention, pour son équipe jouant au niveau « national ».

Après étude du dossier, il est proposé d'octroyer une subvention au club.

Où l'exposé de son Président,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau communautaire :

DÉCIDE (par 32 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION(S) SUR 32 VOTANTS) :

- ***De voter les subventions ci-dessous, dans le cadre de la pratique du sport de « haut niveau » :***
 - ***2 000 € en faveur de l'Association Sportive de Mérignies Golf, pour les frais de déplacement et d'hébergement de ses compétiteurs engagés dans des compétitions nationales,***
- ***D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à ce dossier.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Bureau Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Signé électroniquement par : Michel DUPONT
Date de signature : 20/05/2025

Qualité : VP RH FINANCES par délégation de SECRÉTAIRE DE SÉANCE



Pour extrait conforme,

Le Président,

Signé électroniquement par : Luc FOUTS
Date de signature : 21/05/2025

Qualité : PRÉSIDENT



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	BC_2025_018
Objet :	Octroi de subventions 2025 aux clubs sportifs de haut niveau - Mérignies Golf
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-05-21 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-200041960-20250521-BC_2025_018-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20250521-BC_2025_018-DE-1-1_0.xml	text/xml	901 o
Document principal (Délibération) Nom original : BC_2025_018.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20250521-BC_2025_018-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	195.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	21 mai 2025 à 11h34min58s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	21 mai 2025 à 11h36min52s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Lorena
En attente de transmission	21 mai 2025 à 11h37min03s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 mai 2025 à 11h37min11s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 mai 2025 à 11h50min59s	Reçu par le MI le 2025-05-21